

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 30 novembre 1950.

N° 3347 /Agri.Col.

OBJET:

Attestation de résidence.



Monsieur,

En réponse à votre lettre en date de ce jour relative à l'obtention d'une attestation de résidence dans le territoire d'Astrida, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir la somme de QUATRE-VINGTS FRANCS, montant des droits de chancellerie dus pour la délivrance de ce document.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant, J. KIRSCH,

A Monsieur Paul DELAUNOY

à

A S T R I D A .